

L'examen d'Etat seul critère d'accès au supérieur, proposent les étudiants

ARIB News, 22/11/2011 – Source Xinhua Les étudiants des Universités publiques et privées réunis au sein du collectif des associations provinciales des étudiants du Burundi ont adressé mardi une correspondance au président du Sénat Gabriel Ntisezerana, lui demandant de ne retenir comme critère d'accès à l'enseignement supérieur que l'examen d'Etat et non la combinaison des notes obtenues en classe et celles obtenues à l'examen d'Etat. « La discrimination n'est pas causée par l'examen d'Etat comme condition d'accès à l'enseignement supérieur mais plutôt que c'est un moyen sûr de vérification des connaissances acquises. Après avoir mis au clair les vrais facteurs de cette discrimination, nous proposons que seul l'examen d'Etat soit retenu comme seule condition d'accès à l'université et que cette dernière soit organisée de manière à éviter qu'elle consacre une discrimination », écrivent les représentants de ce collectif. Un projet de loi portant réorganisation de l'enseignement supérieur, qui prétend supprimer la discrimination, a été adopté récemment par l'Assemblée nationale et doit être analysé prochainement par le Sénat. Aux termes de l'article 7 du projet de loi, on tiendra compte des notes obtenues en classe et de celles obtenues à l'examen d'Etat et non seulement de ces dernières comme ça se fait partout ailleurs pour accéder à l'enseignement supérieur. Les députés qui ont voté ce projet de loi qui rejette la possibilité à l'examen d'Etat comme seul critère d'accès à l'enseignement supérieur prétendent que ce critère est discriminatoire du fait que les élèves des écoles secondaires ne travaillent pas dans les mêmes conditions. Les étudiants trouvent qu'avec la combinaison des notes obtenues en classe et celles de l'examen d'Etat, cette discrimination est loin d'être radicalement éliminée. Ils trouvent plutôt l'origine de la discrimination des candidats à l'accès à l'enseignement supérieur dans l'organisation de l'enseignement dès l'école primaire à l'école secondaire, certaines écoles surtout urbaines étant suffisamment équipées alors que celles de l'intérieur le sont moins. Ils proposent l'harmonisation de l'enseignement secondaire en le faisant de celui-ci un enseignement accessible dans les mêmes conditions. « A compétences égales et conditions d'enseignements égales, les élèves de tous les établissements secondaires passeront l'examen d'Etat qui leur donnera accès à l'enseignement supérieur sans discrimination », indiquent-ils. Pour ces étudiants, la combinaison dont il est question plus haut ne fera de l'université qu'un terrain de médiocrité et ne fera que promouvoir la corruption et le favoritisme dans les écoles secondaires pour obtenir des points en classe. « Seul l'aspect quantitatif a été privilégié et celui qualitatif a été relégué à l'arrière plan. Ce manque de l'enseignement secondaire et par là de l'enseignement supérieur va nous rendre moins compétitifs sur le plan régional international et sur le marché du travail tant sur le plan interne que sur celui externe », concluent ces étudiants dans leurs plaidoyers en faveur d'un enseignement supérieur de qualité.